


## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0065CA-FR

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b> Désignation Commerciale Nom Commercial N° CAS N° EINECS	TRUTEST SMOKE DETECTOR SENSITIVITY TESTER. AERO 400-XXX (XXX indique une variante du client) Mélange. Mélange.
<b>1.2</b>	<b>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation</b> Utilisation Identifiée Utilisations Déconseillées	Simulation de fumée (pour testeur de sensibilité des détecteurs). Rien de connu.
<b>1.3</b>	<b>Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	
<b>1.3.1</b>	<b>Distributeur</b> Identification de la société Téléphone Fax Email	SDi, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune NJ07753, USA (732) 751 9266 (732) 751 9241 sales@sdfire.com
<b>1.4</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence</b> Info Trac	1-800-535-5053
<b>1.5</b>	Adresse du Fabricant  Téléphone Fax Email	Detectortesters (No Climb Products Ltd). Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green Hertfordshire. AL9 7JE Royaume-Uni +44 (0) 1707 282760 +44 (0) 1707 282777 <a href="mailto:SDS@detectortesters.com">SDS@detectortesters.com</a>

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b> Classification WHMIS	Gaz sous pression: Gaz liquéfié; Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Aquatic Chronic 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b> Désignation Commerciale Pictogramme(s) de Danger	TRUTEST SMOKE DETECTOR SENSITIVITY TESTER.    GHS04
	Mention(s) d'Avertissement Mention(s) de Danger	Attention. H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Conseil(s) de Prudence	P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
	Autres informations	P410+P403: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Contient 18.75% en masse de composants inflammables. Récipient sous pression - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Pressurized container: protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 122°F. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Concentrations élevées: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
<b>2.3</b>	<b>Autres dangers</b>	Aucun.
<b>2.4</b>	<b>Autres informations</b>	Aucun.

### SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit tel qu'il est fourni: Aérosol.

#### 3.1 Mélanges

Composants Dangereux	N° CAS	%W/W
1,1,1,2-tétrafluoroéthane	811-97-2	90-100
Pentane	109-66-0	1 - 10
Propane-2-ol	67-63-0	1 - 10

#### 3.2 Autres informations

Aucun.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent alerter un médecin.

Contact avec la Peau

Laver abondamment à l'eau/<...|seg|>.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Ingestion

Voie d'exposition peu probable.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

De préférence, éteindre l'incendie avec de la poudre chimique ou de la mousse pour feux d'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Rien de connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Hydrofluoric acid, Fluorinated compounds. L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Le produit est conditionné dans un récipient sous pression. Il est peu susceptible d'être à la source d'un déversement ou d'une fuite.

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Section: 8, 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler même après usage. Pratiquer une ventilation adéquate. Eviter l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Respecter les prescriptions légales concernant le stockage de contenants sous pression.

Température de stockage

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, magnésium, métaux en poudre.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m <sup>3</sup> )	VLE (ppm)	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	Remarque
1,1,1,2-tétrafluoroéthane	811-97-2	-	-	-	-	Non fixé
Pentane	109-66-0	600	-	-	-	ACGIH
		600	-	-	-	Canada (Ontario)
Propane-2-ol	67-63-0	200	-	400	-	Canada (Ontario)
		400	983	500	1230	Canada (Québec)

Source:

**ACGIH** = American Conference of Government Industrial Hygenists

**CCOHS** = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

- Règlement 833 ( Canada, Ontario)
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Canada, Québec)

- 8.2 Contrôles techniques appropriés** Pratiquer une ventilation adéquate.
- 8.3 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)**



Protection des yeux/du visage Non requis normalement.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Manipulation de quantités plus importantes: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN14387 ou EN405) peut être approprié.



Dangers thermiques

Non applicable.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Slight hydrocarbon smell.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-15.7°F (-26.5 °C)
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non déterminé.
Pression de vapeur	81.22 psig (5.6 bar) @ 77°F
Densité	66.8 lb/ft <sup>3</sup> @ 77°F
Densité de vapeur	3.5
Densité relative	Non déterminé.
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans: De l'eau. Soluble dans la plupart des solvants organiques.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé.
Température de décomposition	Non déterminé.
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
<b>9.2 Autres informations</b>	Aucun.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Rien de connu.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Chaleur et lumière solaire directe.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, magnésium, métaux en poudre.
<b>10.6 Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Rien de connu.

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Mélanges</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Faible toxicité aiguë. Concentrations élevées: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
<b>Irritation</b>	Non irritante.
<b>Corrosivité</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation</b>	Non sensibilisant pour la peau.
<b>Toxicité à dose répétée</b>	Non attribué.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune preuve d'action cancérogène.

<p>Mutagénicité Toxicité pour la reproduction 11.2 Autres informations</p>	<p>Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène. Non attribué. Aucun.</p>
--	---





## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<p>12.1 Toxicité 12.2 Persistance et dégradabilité 12.3 Potentiel de bioaccumulation 12.4 Mobilité dans le sol 12.5 Autres effets néfastes</p>	<p>Aquatic Chronic 3; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Pas d'informations disponibles. Pas d'informations disponibles. Légèrement soluble dans: De l'eau. Le produit devrait être peu mobile dans le sol. Aucun.</p>
--	--

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<p>13.1 Méthodes de traitement des déchets 13.2 Autres informations</p>	<p>Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides. Aérosol non vidé: Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. NE PAS mettre en décharge. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.</p>
---	--

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<p>14.1 Numéro ONU ADR, IMDG, IATA, TDG</p>	<p>ONU 1950</p>
<p>14.2 Nom d'expédition des Nations unies ADR IMDG IATA</p>	<p>1950 AÉROSOLS AÉROSOLS AÉROSOLS, Non inflammable</p>
<p>14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR Classe / Classification UNRECOGNISED PHRASE IMDG, IATA, TDG Classe / UNRECOGNISED PHRASE UNRECOGNISED PHRASE</p>	<p>2 5A Gaz 2.2 2.2 2.2</p>
<p>14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA</p>	<p>Aucun.</p>
<p>14.5 Dangers pour l'environnement Polluant Marin</p>	<p>Non.</p>
<p>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Code Kemlar IMDG EMS</p>	<p>Attention: Gaz. - F-D, S-U</p>
<p>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</p>	<p>Non applicable.</p>
<p>14.8 Autres informations ADR UNRECOGNISED PHRASE Catégorie de transport ADR Code de restriction dans les tunnels IMDG UNRECOGNISED PHRASE  IATA UNRECOGNISED PHRASE  UNRECOGNISED PHRASE US</p>	<p>1 L  3 Not applicable in Limited Quantities.  1L   1L    ONU 1950, AÉROSOLS, 2.2 AAR.D lorsque transportées en quantités limitées (poids brut &lt;30 kg ou 66 livres).</p>

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

<p>15.1.1 Réglementations Canadiennes Liste intérieure des substances Liste des marchandises d'exportation contrôlée Liste de substances d'intérêt prioritaire Liste des substances toxiques Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants</p>	<p>Tous les produits chimiques listés Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés Listé: Pentane (CAS No.: 109-66-0) Listé: Propane-2-ol (CAS No.: 67-63-0)</p>
--	---

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1, 8

### LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
TDG	Transport of Dangerous Goods
ORM-D	Autres matériaux réglementés pour le transport domestique seulement
HPR	Règlement sur les produits dangereux

### Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Climb Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.